

Cahiers **GUT** *enberg*

☞ PETITE HISTOIRE DES SIGNES DE CORRECTION TYPOGRAPHIQUE

¶ Jacques ANDRÉ

Cahiers GUTenberg, n° 31 (1998), p. 45-59.

<http://cahiers.gutenberg.eu.org/fitem?id=CG_1998__31_45_0>

© Association GUTenberg, 1998, tous droits réservés.

L'accès aux articles des *Cahiers GUTenberg*

(<http://cahiers.gutenberg.eu.org/>),

implique l'accord avec les conditions générales

d'utilisation (<http://cahiers.gutenberg.eu.org/legal.html>).

Toute utilisation commerciale ou impression systématique

est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression

de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

Petite histoire des signes de correction typographique

Jacques ANDRÉ

*Irisa/Inria — projet Imadoc
Campus universitaire de Beaulieu
F-35042 Rennes cedex, France
jacques.andre@irisa.fr*

Résumé. On raconte l'histoire des principaux signes de correction typographique ; ceux-ci sont aussi vieux que l'imprimerie ! Ce qui prouve le besoin constant de qualité graphique mais aussi que les vrais garants de la langue écrite sont les correcteurs.

Abstract. *The history of the most important proofreader's marks is shown. These marks are as old as printing. This fact is a sure indication that typographical quality has always been a major preoccupation of printers and that proofreaders are the genuine guarantors of the written language.*

1. Introduction

Depuis quelques années paraissent des méthodes informatisées de correction de textes électroniques à l'aide d'outils graphiques : souris/écran, tablettes graphiques, stylo, etc. (voir dans [31] une bibliographie sur le sujet). Toutes font plus ou moins implicitement appel à la notion de signe de correction typographique. Par ailleurs, diverses tentatives de modernisation, simplification ou formalisation du « code typographique »¹ sont en cours (voir notamment [9, 30, 29, 40]). Aussi proposons-nous de faire le point dans ces *Cahiers* sur ces signes, leur histoire, leur fonction, leur rôle et leur ergonomie. Dans ce premier article, nous donnons quelques précisions de nature historique, voire paléographique, sur ces signes, même si nous n'approfondirons leurs fonctions que dans un prochain article !

1. Il n'y a pas, contrairement à ce que peut faire croire l'expression « le Code typographique » (avec un C majuscule comme au « Code Napoléon ») de règles françaises officielles équivalentes au *Dictionnaire de l'Académie*, mais seulement des marches ou protocoles « maison » comme les *Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* [24], des manuels de composition à l'usage des correcteurs comme [11, 17, 20] (voir [26]) et dont le *Code typographique* [12] n'est jamais qu'un *choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre*. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas un consensus global sur ces « règles ».

2. Corriger quoi et comment ?

Dès à présent, il faut relever une erreur fréquente, signalée il y a déjà trois quarts de siècle par Brossard : *Même parmi le monde lettré l'usage s'est établi de considérer et de voir exclusivement dans le correcteur « celui qui lit les épreuves pour corriger les fautes d'impression »*. [6, page 1]

C'est qu'en effet le rôle du correcteur ou du préparateur de la copie² est de corriger d'abord l'emploi du français (ce qui explique que nombre des codes typographiques donnent des dictionnaires de mots à problèmes), l'homogénéité des notations, abréviations, etc., le respect des usages typographiques (emploi de l'italique ou des capitales par exemple), la micro-typographie (usage des espaces, choix des fontes, etc.) sans oublier le respect de la maquette (justification, renforcements, etc.). Voir notamment [2]. Les erreurs dues au compositeur ne sont finalement qu'une infime partie de celles relevées par un correcteur ! C'est cette méprise qui fait que les correcteurs sont souvent mal compris [1, 5].

Avant de donner brièvement un historique des signes de correction typographique, voyons sur un exemple du début du siècle ce que sont ces signes et la façon³ de les utiliser.

La figure 1 montre le principe de la correction (la colonne de gauche n'est ici qu'une explication et n'existe pas bien sûr dans les épreuves). Un texte, une fois composé, est imprimé en un exemplaire (épreuve). Un correcteur signale alors les fautes en indiquant

- dans la colonne du texte lui-même (ici la colonne centrale) l'endroit où faire la correction (à l'aide de signes comme « / » qui veut dire « à la place du signe barré », « /-/ » qui veut dire « à la place des signes barrés » ou \mathcal{L} qui signifie « insérer ici », etc.) ;
- dans la marge (ici colonne de droite) la correction à faire ; celle-ci reprend le signe de localisation (/ ou \mathcal{L}) suivi (ou, comme ici, précédé) de la modification à faire : des lettres ou signes indiquent les caractères à insérer ou remplacer, ou indiquent d'autres actions (retourner un caractère, supprimer un ou plusieurs signes, permuter un ou plusieurs signes, etc.) ; la figure 2 en donne les plus fréquents.

Un compositeur reprenait alors la galée (l'ensemble des lignes correspondant à une page de texte), la desserrait et faisait ligne par ligne, caractère par caractère, les modifications demandées.

2. La copie, dans le jargon des typographes, c'est le manuscrit donné à composer, même s'il est aujourd'hui informatisé, par exemple un fichier L^AT_EX. Les signes de « préparation de la copie » sont parfois différents de ceux de correction, mais peu d'ouvrages font la distinction sauf, de façon notable, [10, 20].

3. Cette façon est rarement décrite, seuls quelques auteurs comme Bausinger [3] explicitent la façon de procéder.

MODÈLE ET SIGNES DE CORRECTIONS

VALEUR DES SIGNES	TEXTE A CORRIGER	SIGNES
Lettre à changer (coquille).	<p>C'est un fait digne de remarque que l'invention qui a contribué le plus fruitment à perptuer/souvenirs historiques n'ait pu jusqu'à ce pe jour répandre la lumière sur le mystère de enveloppe sa propre origine. Trois villes, Mayence, et Strasbourg le berceau de l'imprimerie. Quant à l'époque <u>Harleim</u>, se disputent l'honneur d'avoir été de sa naissance / on la fait généralement remonter à la moitié du XII^{XI} siècle. Il résulte néanmoins de l'hésitation des érudits sur ce point historique une incertitude qui porte à la fois sur l'au^tteur, sur <u>le</u> lieu et sur l'année <u>de</u> cette découverte.</p>	u/
Mot à changer.		fruisson //
A ajouter (bourdon).		e/ les/
A retrancher (doublon).		8// 9/
A retourner		3// 3/
Lettres et mots		u/ r/
Lignes } à transposer.		
Ponctuation à changer.		/
Petites capitales.		ev //
Grande capitale.		e/
Séparation.	#	
Rapprocher.	7/ -/	
Lettre à remplacer.	e/	

FIG. 1 – Début d'un inventaire des signes de correction d'un code typographique du début du XX^e siècle [11]

Suppression (Deletatur)



Retourner des caractères (Vertatur)



Insérer



Transposer des signes



FIG. 2 – Quelques signes graphiques de corrections typographiques et quelques-unes de leurs variantes nationales

La correction typographique est fondée sur le principe que la personne qui signale les fautes (le correcteur ou l'auteur) n'est pas la personne qui fera, plus tard, les modifications correspondantes dans les galées ou dans le texte source électronique. Ceci implique que les modifications à apportées soient

- précisément localisées,
- claires et non ambiguës.

3. Du temps des manuscrits

Même s'il ne s'agit bien sûr pas de correction « typographique », il est important de rappeler que la notion de correction existait bien avant l'imprimerie et perdure d'ailleurs pour les manuscrits⁴.

Dès le v^e siècle, les copistes signalent qu'une lettre a été écrite par erreur. Cette *ex-punctuation* (suppression) se faisait soit par un point placé au-dessus de la lettre à supprimer, soit plutôt par un point dans un cercle ouvert. Ce signe est devenu le signe indiquant qu'une lettre ou un mot est douteux ; c'est la cruphie, cryphie ou *cryphia* selon Paput [28]. D'autres signes étaient également employés, par exemple des petits traits (") pour indiquer les inversions, des croix, des astérisques, etc. (voir Brossard [6, page 296]).

Au XIII^e siècle, selon Jean Vezin [8, tome 1, pages 37 sqq], le développement des universités nécessita de multiplier les copies (*peciae*, pièces) d'un même texte original, appelé *exemplar*. Une commission était chargée de s'assurer de l'intégrité de l'exemplaire et de sa correction et laissait une indication sur la copie (*corr.*).

De même, dans la bible on a compté exactement le nombre de lettres de chaque livre ou verset de façon à garantir une certaine authenticité des textes sacrés.

Alors que la lecture silencieuse était devenue habituelle depuis le IV^e siècle⁵, au XIV^e siècle c'est à voix haute et avec l'aide d'une tierce personne qu'un auteur relit son œuvre :

Pétrarque veut faire éditer ses Bucoliques. Il en fait faire plusieurs exemplaires, et son ami Boccace l'aide à en faire la correction : il lit tout haut l'exemplar, et Pétrarque corrige. (cité par [8, page 61] ; on trouvera dans [21, pages 16-17] des copies autographes de Pétrarque avec corrections de l'auteur).

4. Même en cette fin de XX^e siècle, il est intéressant de noter que les corrections faites dans les actes notariés, voire dans les contrats de location, sont toujours certifiées par des signatures en marge avec des expressions du type « n mots barrés » !

5. On attribue l'« invention » de cette pratique à St Augustin et à St Ambroise [25, page 59].

Cette technique de lecture en double et à voix haute relève du bon sens et a été toujours utilisée par les correcteurs typographes (par exemple en 1762 [27, page 260]) et l'est toujours en cette fin de XX^e siècle :

Quand on vérifie à deux l'intégrité d'un texte « à risques » (par exemple écrit par un académicien, par le propriétaire du journal... ; ou au « J.O. » ce qu'on appelle « la 1014 », la liste au centime près des augmentations de salaire des fonctionnaires), le premier intervenant, le « correcteur », lit à haute voix l'épreuve (on dit qu'« il chante la copie ») ; le second, le « teneur de copie » (les vieux ouvrages de typo nous disent qu'il s'agissait d'un « enfant »... un apprenti, sans doute), écoute et signale les bourdons, doublons et autres anomalies. Eh bien ! Pour gagner du temps et lever des ambiguïtés, les ponctuations sont « prononcées » selon un rite :

– point d'exclamation : « clame » ;

– trait d'union : « div » ;

– point d'interrogation : « rogue » (d'où les expressions « j'ai rogué l'auteur » ; « je vais roguer la copie ») ;

– points de suspension : « suce » ;

– guillemet : « guille » ;

– parenthèses : « ouvre » ou « ferme », etc.

Donc le bout de phrase « le métro (inventé par Bienvenue!...) » se lit « le métro ouvre inventé par Bienvenue cap couilles clame suce ferme ».

(J. D. Rondinet [38, 26 janvier 1998]).

On voit donc que dans tous ces documents manuscrits dont nous avons parlé, correction rime avec authenticité et qu'il y a une codification ou normalisation des signes de correction.

Mais, par manuscrit il faut aussi entendre les brouillons personnels, voire les manuscrits d'écrivains. Et là, on sait bien que chaque personne, chaque auteur a sa propre façon de corriger, barrer, modifier un texte⁶. Une exception bien connue toutefois : Balzac modifiait les épreuves de ses romans en utilisant les signes de correction (figure 3) mais en se servant aussi de celles-ci comme on se servirait aujourd'hui d'un système de traitement de texte par ordinateur.

Enfin, il convient de remarquer que la correction des copies d'élèves (et notamment des dictées) utilise la même logique (localisation-corrrection ou notation) mais avec des signes différents.

6. L'étude de ces modifications de manuscrits d'écrivains relève d'ailleurs d'une nouvelle discipline : la critique génétique [18, 21].

4. Les premiers siècles du plomb

De nombreuses études sont parues sur l'histoire des signes de correction typographique, dont celles de Brossard [6], Simpson [32] et tout récemment Gilmont [16]. Voici quelques faits caractéristiques.

Bechtel [4], historien de Gutenberg, ne fait aucune allusion au processus de correction aux tout débuts de l'imprimerie. Toutefois, on a trouvé des épreuves de la seconde moitié du XV^e siècle portant des signes de correction assez proches de ceux encore en usage aujourd'hui. On peut s'étonner que l'on ait gardé de telles épreuves : c'est que le papier coûtait cher et était réutilisé autant que faire se pouvait. Des épreuves corrigées ainsi que des feuilles maculées d'encre ont en effet été retrouvées dans des reliures d'incunables où elles servaient de bourre. Celle montrée en figure 4 était dans une reliure de 1470 attribuée à Peter Schöffer (le compagnon de Gutenberg et de Fust) [33].

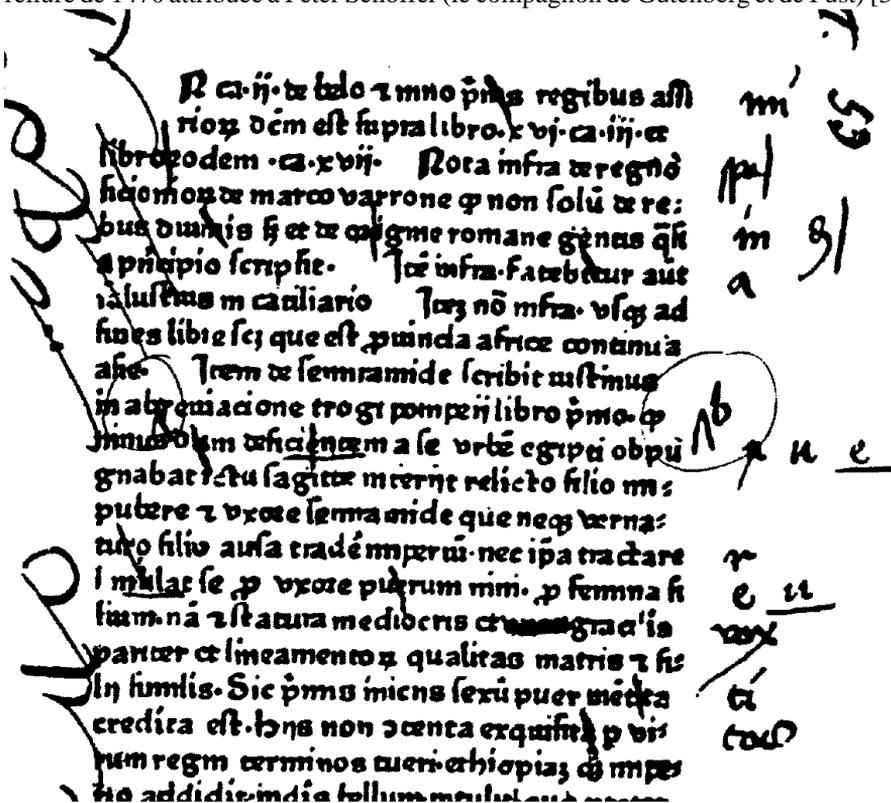


FIG. 4 – Épreuve corrigée datant de 1470 et portant le signe deletur de suppression (face à la cinquième ligne) et celui d'insertion (face à la dixième); extrait de [33].

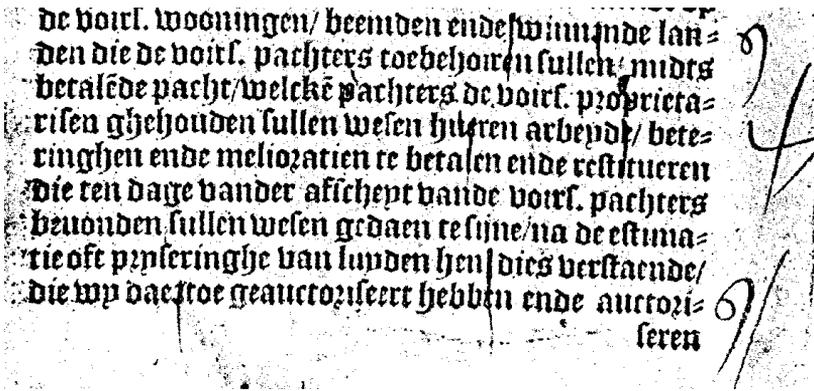


FIG. 5 – Épreuve corrigée datant de l'époque de Plantin (XVI^e siècle) avec le signe vertatur de retournement de type (dans sa version hollandaise); extrait de [6].

Le premier livre imprimé à Paris avait pour titre *Recueil des lettres de Gasparino de Bergame* (en latin). Ce livre fut exécuté sous la direction de La Pierre, qui revit lui-même soigneusement les textes et reçut « les grands remerciements de l'auteur pour avoir rendu son livre parfait de corrompu qu'il était auparavant » [6, page 36]. Dès le XVI^e siècle, les imprimeurs humanistes (Alde Manuce, Estienne, etc.) attachent une grande importance à la lecture des épreuves et à leur correction tout en participant d'ailleurs à la normalisation de l'orthographe [7]. Qui sont alors les correcteurs ? Soit les imprimeurs eux-mêmes (La Pierre, Estienne par exemple), soit des humanistes (Rabelais, Dolet ont joué ce rôle), soit les auteurs ou leurs disciples (Erasmus par exemple). Ceci n'est pas spécifique à la France ou à l'Italie ; en Hollande, par exemple, Plantin s'entoure de correcteurs très savants dont Cornelius Kilianus (ou Cornelis Kiliaan) qui est considéré comme le fondateur de la lexicographie néerlandaise et « le modèle des correcteurs ».

C'est dans ce contexte que paraît, en 1608, *Orthotypographia* de Jérôme Hornschuch. Ce livre allemand, écrit en latin (et traduit et publié très récemment en français par les Éditions des cendres [22]), peut être considéré comme le premier manuel de correction typographique. Jean-François Gilmont [16] précise que Hornschuch visait deux publics : celui des correcteurs (dont le métier était plus un gagne-pain pour des érudits misérables qu'une profession bien définie) et celui des auteurs pour qu'ils préparent bien la copie (c'est-à-dire le texte qu'ils donnent pour publication), sans pour autant inciter ces derniers à corriger eux-mêmes les épreuves⁷. Mais ce qu'il y a de remarquable c'est que ce manuel pourrait très bien avoir été écrit aujourd'hui. D'abord on retrouve pratiquement les signes de correction actuels (du moins ceux anglo-saxons),

7. Il vise aussi quand même le public des maquettistes d'aujourd'hui car on trouve dans ce manuel des considérations sur l'imposition et des spécimens de fontes.

mais aussi toute une diatribe, basée manifestement sur une très grande expérience, sur les fautes de confusion de lettres, de retournements (n et u), sur les ligatures, l'emploi des capitales et l'orthographe, mais aussi le distinguo préparation de la copie/correction, etc.

5. Origine des signes de correction

Ainsi donc, dès le début du XVII^e siècle les canons de la correction typographique étaient en place et les signes de correction ont donc très peu varié depuis, même s'ils présentent quelques variantes nationales (voir figure 6).

5.1. Nature des fautes

Les typographes professionnels ont très tôt utilisé un jargon (voir [28, 37] par exemple) non seulement pour les signes de correction mais aussi pour la nature des fautes dont voici les principales.

Coquille : on a beaucoup écrit sur ce mot et proposé nombre d'origines non prouvées voire fantaisistes⁸. Ce qui est certain, c'est que ce mot apparaît pour la première fois en 1723 dans le Fertel [15, page 194] où, à propos de distribution (remise des caractères dans les casses quand on démonte une galée utilisée), l'auteur dit « [le compositeur] est sujet à faire quantité de coquilles. Ce mot signifie jeter les lettres dans une place pour une autre. » Leclerc [23, page 143] dit « Il est probable que, le caractère d'imprimerie sortant d'un moule alors appelé coquille, toute lettre trouvée mauvaise, défectueuse ait été désignée pour retourner à la coquille et soit devenue, par abréviation, une coquille. » Coquille serait donc ensuite devenu le fait de mettre par erreur une lettre dans un mauvais cassetin, puis le fait d'utiliser une lettre qui n'est pas à sa place, puis le résultat de cet usage (donc une lettre fautive dans l'épreuve), puis de façon plus générale une erreur de typographie (ce que les Anglo-saxons appellent *a typo*).

Bourdon : c'est l'omission d'un ou plusieurs mots. Selon le dictionnaire étymologique de Dauzat, ce terme viendrait de bourde (baliverne, bévue).

Doubleton : c'est la répétition erronée d'un ou plusieurs mots.

Mastic : ce terme (qui ne daterait que du XIX^e siècle) correspond à peu près au second sens de coquille (mettre un caractère dans un mauvais cassetin) ; il signifie aussi (notamment en linotypie) la présence d'une ligne qui ne devrait pas être là [13].

8. Selon Leclerc [23] et le *Petit Robert*, les principales explications sont liées à la coquille Saint-Jacques (fausses coquilles de pèlerin ou symbole de certains imprimeurs), à l'expression « vendre des coquilles » qui voulait dire tromper ou à la forme de certaines lettres retournées.

Il n'en reste pas moins troublant qu'il y a dans le monde des typographes un certain nombre de mots ou expressions en relation avec Saint-Jacques de Compostelle⁹.

5.2. Signes de localisation

Les signes de localisation (ou de repérage) tels que / ou /-/ ou les soulignés sont évidents.

Le signe \wedge (qu'on appelle en France *lambda* du fait de sa ressemblance avec la lettre grecque λ inversée) semble avoir d'abord été \wedge (ou \vee). C'est d'ailleurs la forme qu'il a encore dans certains pays (aux USA par exemple, voir [10], où il s'appelle *caret*¹⁰). On a probablement ajouté la barre oblique pour bien situer l'endroit exact où faire l'insertion (souvent entre deux lettres).

5.3. Signes de correction

Quelques rares signes sont purement conventionnels: souligner veut dire mettre en italique, souligner d'une ligne ondulée veut dire mettre en gras et souligner avec des pointillés veut dire, contrairement à l'exponctuation des copistes médiévaux, que ce qui est souligné est bon (et qu'il ne faut donc pas tenir compte d'une correction mise à tort), etc.

Mais en général, les signes de correction sont des représentations graphiques de ce qu'il faut faire¹¹. Par exemple le signe de renforcement « [» montre bien qu'il faut chasser (pousser) le texte, ou celui de transposition¹² (voir figure 2) qu'il faut permuter deux mots ou deux lignes.

Trois signes méritent attention.

Vertatur Parfois appelé ainsi, c'est le signe de retournement utilisé lorsque un caractère (en plomb) était tête bêche. Il en existe plusieurs formes (figure 2). La plus ancienne, attestée du temps de Plantin (figure 5), est la plus répandue. Mais une autre forme, une sorte de 3 cursif à l'envers (et parfois de 3, mais cette forme était déconseillée pour éviter justement la confusion avec le chiffre) était plu-

9. La coquille, le bourdon (bâton de pèlerin), des expressions argotiques comme « aller à Saint-Jacques » [37], etc. ; on est même allé jusqu'à faire des allusions à « compose-t-elle ? » !

10. Par ressemblance, l'accent circonflexe, utilisé souvent en informatique et dans les messages sur le Web pour indiquer des erreurs, est parfois appelé aussi *caret*. Unicode propose bien un caractère spécial CARET (2038) de glyphe \wedge et un CARET INSERTION POINT (2041) de glyphe \wedge .

11. C'était déjà le cas pour le \wedge surtout dans sa forme anglo-américaine \wedge qui montre bien qu'il faut insérer quelque chose à l'endroit indiqué.

12. Lier l'origine de ce signe au caractère paléographique *antisigma* « \oslash » ne semble pas sérieux [6, pages 332 sqq].

tôt en usage en France. Il en existe diverses autres variantes dans certains pays (figure 6).

Deleatur Ainsi appelé encore aujourd’hui, c’est le signe de suppression indiquant que les caractères signalés dans la ligne sont à supprimer. Le signe est à peu près le même partout dans le monde, une sorte de S cursif (figure 6), et a donc été utilisé dès les débuts de l’imprimerie (figure 4).

Pays	vertatur	deleatur
Allemagne	✓	ſ
Angleterre	9	9
États-Unis	9	9
Espagne	≡	ſ
France	3 E	ſ
Hollande	9	≡
Italie	9 9	⊗
Russie	ſ	≡
Suède	ſ	9

FIG. 6 – Variantes nationales de signes d’après Duden [14]

Dièse Ce signe, souvent appelé ainsi, sert à indiquer une espace à insérer (voir par exemple figure 1, ligne 12). Tout comme pour le signe # (numéro) son appellation est erronée et vient d’une vague ressemblance avec le symbole musical #.

En fait « la forme première de ce signe fut, sans conteste possible, un carré □ qui symbolise rigoureusement l'idée d'espace, de cadrat, de blanc enfin à placer entre les lettres ou les mots » dit Brossard [6, page 339] qui, par ailleurs, passe près de six pages à l'étude des corrections sur les espaces et blancs. Aujourd'hui, compte tenu de la mode des problèmes de crénage, interlettrage, etc. il en faudrait sans doute bien plus !

On a beaucoup écrit sur l'origine de ces signes (on leur a trouvé souvent comme origine une lettre grecque déformée). Brossard [6] qui fait la synthèse sur la question suggère que le *vertatur* pourrait venir de l'*antisigma* (voir notre note 12) et le *deleatur* d'un d cursif médiéval. C'est l'opinion en générale admise aujourd'hui¹³.

6. Après le plomb

La composition manuelle avec des caractères mobiles en plomb s'est vue peu à peu remplacée par la composition mécanique à la fin du siècle dernier (Linotypes, Monotypes), puis (grâce à l'offset) par la photocomposition et enfin par l'électronique. Chaque évolution a apporté de nouveaux types de fautes (par exemple la Linotype causait la présence de « mastics » rares avec des types, les mauvaises divisions sont plus fréquentes en PAO que du temps des compositeurs manuels, etc.) et supprimé certaines autres (aujourd'hui il faut le faire exprès pour avoir une lettre à l'envers). Par ailleurs, l'utilisation de l'informatique devrait permettre d'indiquer (lors de la préparation de la copie) des choses comme « remplacer partout occurrence par occurrence », ou « mettre tous les titres de section en corps 14 ».

Or, à de minimes détails près, les signes de correction (de la copie ou des épreuves) sont toujours les mêmes et le processus de correction toujours prévu pour deux acteurs travaillant l'un après l'autre, faute par faute¹⁴.

Nous reviendrons dans un prochain article sur les diverses propositions de modification de ces signes et du code typographique, ainsi que sur les méthodes informatiques d'aide interactive à la correction (et à la préparation de la copie).

13. Mais nous pouvons nous demander si ces signes ne sont pas tout bêtement l'indication du geste à faire (comme pour le caret et le signe de transposition) : pour retourner un caractère, la main fait à peu près un 3 (prendre le caractère, le retourner et le remettre dans le composteur — c'est aussi représentable par l'autre forme) ; supprimer un caractère fait faire à la main un mouvement comme un S cursif (prendre le caractère et le mettre dans le cassetin). Cette hypothèse, pas si tirée par les cheveux que ça, est en tout cas un bon moyen mnémotechnique !

14. Il m'est arrivé récemment d'envoyer à un éditeur un « manuscrit », produit en L^AT_EX, que j'avais oublié de recompiler suite à un ajout : tous les folios de la table des matières et de l'index (comprenant quelques centaines d'entrées) étaient décalés de un. Le correcteur de la dite maison d'édition a soigneusement corrigé ces centaines de nombres un par un, prouvant la qualité de sa lecture mais aussi son incompréhension de la composition par ordinateur. Mais à sa décharge, il lui manquait un signe pour dire « décalez de un tous les folios ».

7. Conclusion

On l'a donc vu, ces signes de correction typographique sont aussi vieux que l'invention de l'imprimerie. De plus, à part quelques variantes nationales, ces signes sont universels. Enfin, même si ça pose problème en composition par ordinateur, l'ergonomie de la gestuelle de la correction permettait rigueur et précision.

Il ressort aussi de ce rapide survol historique que sous le mot correcteur se cache non seulement une personne capable de voir qu'une lettre était retournée, ou qu'il manquait une fine ici ou là, mais aussi sachant où mettre de l'italique et des capitales, quelles abréviations utiliser et (pour les francophones que nous sommes) connaissant le français sur le bout des doigts. Ce sont eux les vrais garants de la langue française !

Remerciements

Je tiens à remercier les diverses personnes qui ont fait des remarques sur une première version de cet article, et notamment Fernand Baudin, Jean-Pierre Lacroux, Alan Marshall et Jean-Denis Rondinet. Mais depuis, j'ai sûrement ajouté de nouvelles coquilles qu'ils n'ont donc pu me signaler !

Bibliographie

- [1] ARCI (Association Romande des Correcteurs d'Imprimerie), *En français... dans le texte*, Lausanne, 1994.
- [2] Fernand BAUDIN, « Théotiste Lefèvre : le goût du chef d'atelier », *L'effet Gutenberg*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 1994, p. 269-290.
- [3] E. DE BAUSINGER, « La correction des épreuves, vue par un typo. Essai de classification des signes de correction », *Graphê, Bulletin d'information et de diffusion des techniques de l'imprimerie*, n° 141, avril 1956, 7 pages.
- [4] Guy BECHTEL, *Gutenberg*, Fayard, 1992.
- [5] Sophie BRISSAUD, « La lecture angoissée ou la mort du correcteur », *Cahiers GUTenberg*, n° 31 (ce numéro), p. 38-44.
- [6] L.-E. BROSSARD, *Le correcteur typographique – essai historique, documentaire et technique*, Tours, imprimerie Arrault, 1924, 587 pages — tome II, *Les règles typographiques*, Imprimerie de Chatelaudrun, 1934.
- [7] Nina CATACH, *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Larousse, 1995.
- [8] Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (sous la direction de), *Histoire de l'édition française*, Fayard et Cercle de la Librairie, 4 tomes, Paris, 1982 et 1989.

-
- [9] Roger CHATELAIN, « Un pavé qui n'en est pas un », *Le Gutenberg*, 3 septembre 1998, p. 8.
- [10] *The Chicago Manual of Style*, 14th edition, The University of Chicago Press, Chicago, 1993.
- [11] Louis CHOLLET, *Petit manuel de composition à l'usage des typographes et des correcteurs*, Mame, Tours, 1902.
- [12] Fédération CGC de la communication, *Code typographique — choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre*, 17^e édition, 1993. [Voir [19]].
- [13] John DREYFUS et François RICHAUDEAU (sous la direction de), *La chose imprimée*, éditions Retz, Paris, 1977.
- [14] DUDEN, *Satzanweisungen und Korrekturvorschriften — mit ausführlicher Beispielsammlung*, Duden Taschenbücher 5/5a, Bibliographisches Institut, Mannheim.
- [15] Martin Dominique FERTEL, *La science de l'imprimerie contenant des instructions très faciles pour se perfectionner dans cet art*, à Saint Omer, 1723 ; réédition fac-simile, Libris Editions, Paris, 1998.
- [16] Jean-François GILMONT, « Introduction » à [22], pages 9-37, 1997.
- [17] Ch. GOURIOU, *Mémento typographique*, éditions du Cercle de la librairie, 1993.
- [18] Almuth GRÉSILLON, *Éléments de critique génétique — lire les manuscrits modernes*, PUF, 1994.
- [19] Robert GUIBERT (révisé, complété et modernisé par), *Le nouveau code typographique — les règles typographiques de la composition à l'usage des auteurs, des professionnels du livre et des utilisateurs d'ordinateurs*, Fédération de la communication CFE/CGC, Paris, 1997.
- [20] GUIDE DU TYPOGRAPHE ROMAND, 5^e éd., Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes, Lausanne, 1993.
- [21] Louis HAY (sous la direction de), *Les manuscrits des écrivains*, Hachette et CNRS éditions, 1993.
- [22] Jérôme HORNSCHUCH, *Orthotypographia*, 1608. Et Éditions des cendres, Paris 1997 (réédition, avec notes et introduction de Jean-François Gilmont [16]).
- [23] Émile LECLERC, *Nouveau manuel complet de typographie*, Encyclopédie Roret, SFELT, Paris, 1947.
- [24] *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, 1990.
- [25] Alberto MANGUEL, *Une histoire de la lecture*, Actes Sud, 1998.
- [26] Alan MARSHALL, « Manuels typographiques conservés au Musée de l'imprimerie à Lyon », *Cahiers GUTenberg*, 6, juillet 1990, p. 39-41.
- [27] Philippe MINARD, *Typographie des lumières — suivi de Anecdotes typographiques de Nicolas Contat, 1762*, Champ Vallon éd., Seyssel, 1989.

-
- [28] Christian PAPUT, *Vocabulaire des arts graphiques, de la communication, de la P.A.O., etc.*, TVSO Éditions, 1997.
- [29] « Précis de correctique », *Cantonade*, n° 189, septembre 1998, p. 56.
- [30] François RICHAUDEAU, « Pour un nouveau code typographique simplifié », *Communication et langages*, n° 115, 1998, p. 58-80.
- [31] Hélène RICHY, « Correction interactive de document sur papier électronique », *Publications internes Irisa*, n° 1217, décembre 1998, 21 pages.
<http://www.irisa.fr/EXTERNE/bibli/pi/1217/1217.html>
- [32] Percy SIMPSON, *Proof-reading in the sixteenth, seventeenth and eighteenth centuries*, Oxford University Press, 1935 ; seconde édition en 1970 avec une introduction de Harry CARTER.
- [33] VON HERMANN KNAUS, « Über Verlegereinbände bei Schöffer », *Gutenberg Jahrbuch*, tpsd, p. 97-108.
-
- [34] Adobe, annotations dans Acrobat :
<http://www.adobe.fr/products/acrobat/solution1.html>
- [35] ARCI (Association Romande des Correcteurs d'Imprimerie) :
<http://www.arci.ch/>
- [36] British Standards for Proof Reading:
<http://www.author.co.uk/proofing.htm>
- [37] Eugène BOUTMY, *Dictionnaire de l'argot des typographes*, 1883 :
<http://www.synec-doc.be/librairie/typo/index.html>
- [38] Liste francophone Typographie :
<http://www.cru.fr/listes/typographie@irisa.fr/index.html>
(en cours de déplacement).
- [39] Liste anglophone TYPO-L :
<http://www.lds.co.uk/preston/typo/>
- [40] Jean MÉRON, écrits sur la correction :
<http://altern.org/typographie/meron/> (en cours de déplacement).